
INFIRMIER(E) SCOLAIRE

Fiche de poste

Horaire hebdomadaire : 20 heures (mi-temps) - Emploi du temps arrêté par le chef d'établissement.

Les missions au quotidien

L'infirmier de l'éducation nationale assure l'accueil et l'écoute des élèves, qu'il s'agisse de problématiques liées à la santé ou à la scolarité. Il identifie les besoins, met en œuvre des soins infirmiers adaptés et oriente si nécessaire.

Il conseille le responsable d'établissement pour une prise en charge globale, participe au suivi de la santé et coordonne des projets santé avec les partenaires.

Il participe aussi à des actions de formation en éducation à la santé et prend part aux dispositifs de protection de l'enfance.

Enfin, il contribue à la scolarisation des élèves en situation de handicap, à l'élaboration du projet de santé de l'établissement, ainsi qu'à l'amélioration de l'hygiène et de la sécurité, en veillant à la qualité de vie scolaire.

Principales compétences nécessaires

Connaissances

- Système éducatif et ses enjeux.
- Domaine technique et pratiques professionnelles.
- Psychologie et sociologie de l'enfant et de l'adolescent.
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.
- Droit de la santé.
- Cadre légal et déontologie.
- Organisation territoriale en matière de santé et de soins.

Savoir-faire

- Évaluer les attentes et besoins des publics concernés.
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision.
- Apporter des réponses à des besoins spécifiques.
- Établir ou prendre en compte un diagnostic infirmier.
- Travailler en équipe.
- Réaliser des bilans et des évaluations.

Savoir être

- Faire preuve de capacité d'adaptation, d'autonomie et de confiance en soi.
- Avoir le sens du relationnel.
- Faire preuve de rigueur et de réactivité.